

Le Jardin botanique et les travaux de chômage

M. Bouchard déclare au R. F. Marie-Victorin que les travaux d'établissement du Jardin botanique sont de l'ordre de ceux qu'il projette pour les chômeurs

Devoir

27/5/36

Québec, 27. — Les travaux en cours au Jardin botanique de Montréal, vont recevoir bientôt une formidable impulsion par l'application à cette entreprise populaire des facilités du plan Bouchard pour remédier au chômage.

Au cours d'une entrevue qu'il a bien voulu accorder hier après-midi au R. F. Marie-Victorin, directeur du Jardin botanique de Montréal, M. T.-D. Bouchard, ministre des affaires municipales a reconnu que les travaux d'établissement du Jardin botanique sont précisément de l'ordre des travaux dits "réservés" qu'il projette, car ils permettent d'employer régulièrement un grand nombre de manoeuvres et d'ouvriers. Il s'est dit de plus enchanté de pouvoir aider une oeuvre dont la valeur éducative est reconnue par tous.

M. Bouchard est prêt à mettre à la disposition de la Commission du jardin botanique de Montréal plusieurs centaines de chômeurs qui pourraient être divisés, par exemple, en deux équipes de 300 chacune.

Dès son retour à Montréal, le Frère Marie-Victorin soumettra à la Commission du Jardin botanique, dont M. J.-M. Savignac, est le président, l'offre de M. Bouchard. La Commission se mettra sans doute immédiatement à l'oeuvre pour exécuter le vaste programme d'aménagement qui maintenant devient possible et laisse entrevoir que lors de la célébration du troisième centenaire de la fondation de Montréal, en 1942, le Jardin botanique sera déjà un centre d'éducation et un objet de fierté pour la métropole du Canada.